

INSTRUCTIONS CANDIDATURES EN LIGNE

CANDIDATURES AU DIPLÔME D'UNIVERSITÉ (DU, niveau L3) ÉTUDES EUROPÉENNES

Ce diplôme s'adresse aux titulaires d'un diplôme au moins équivalent au DEUG (Bac +2). Poursuite d'études : les titulaires du DU *Etudes européennes : échanges culturels* peuvent se porter candidat-e-s à la première année du master *Etudes européennes et internationales*, spécialités : *La construction européenne, Politiques et gestion de la culture en Europe* ou *Villes et nouveaux espaces européens de gouvernance*.

Vous devez remplir le questionnaire à l'écran, en respectant scrupuleusement toutes les consignes données dans les instructions ci-dessous et le valider. L'enregistrement et l'envoi du dossier par mél se feront automatiquement.

Calendrier de la campagne de candidatures

Il y a deux sessions de sélection : **session de juin** (de mi-mars à début juin) et **session de septembre** (de juin à mi-septembre).

Pour les dates précises de réception et d'examen des dossiers, référez-vous au **calendrier en ligne**.

Sélection

La sélection des dossiers se fait en trois étapes :

- **Premier examen des dossiers** : les étudiants sont informés par mél de leur présélection ou du rejet sur dossier de leur candidature au fur et à mesure du traitement des dossiers (entre le 31 mars et le 15 septembre).
- **Dossiers présélectionnés** : les dossiers présélectionnés sont étudiés de façon plus approfondie par les jurys : les candidats seront informés par mél de leur convocation aux épreuves d'admission ou du rejet de leur candidature à ce stade.
- **Épreuves d'admission** : elles comportent un examen écrit et un entretien oral avec le jury de recrutement pour les candidats déclarés admissibles après les épreuves écrites. Les candidats retenus pour passer ces épreuves seront convoqués par mél. Ils recevront toutes instructions utiles. Ils se présenteront munis des documents demandés dans la convocation.

Les places pourvues définitivement à la session de juin et faisant l'objet d'un désistement après admission sont à nouveau à pourvoir à la session de septembre.

Une partie des admissibles seront retenus définitivement à la session de juin, les autres à la session de septembre.

Admission

- **Candidats autorisés à s'inscrire après les épreuves d'admission** : ils en seront informés par mél. Ils seront conviés à une réunion pédagogique entre le 20 juin et le 5 juillet ou entre le 15 et le 30 septembre qui leur permettra de rencontrer les responsables pédagogiques et recevoir les informations nécessaires sur les cursus et les études. Une note relative à leur inscription ainsi qu'une convocation à venir s'inscrire leur seront envoyées par la scolarité centrale de l'université en juillet ou en septembre afin de procéder à leur inscription.

Les admis sont classés dans un ordre préférentiel. Dans certains cas, une liste d'attente peut être établie et permettre un accès conditionné par le désistement éventuel d'autres admis.

ÉPREUVES DE SÉLECTION
Au diplôme d'université
Études européennes



VOUS TROUVEREZ CI-APRÈS :

- **Instructions pour la passation des épreuves de sélection**
- **Accès à l'université**
- **Liste de contrôle des pièces à fournir.**

Vous êtes convoqué-e à vous présenter **aux épreuves de sélection écrites et orales** en vue de votre éventuelle admission au diplôme d'université ci-dessus.

Vous avez reçu par mél une convocation avec une date et un horaire précis. Reportez-vous aux indications d'accès à l'Université ci-dessous.

Nous vous remercions de **confirmer par renvoi de mél** la bonne réception de la convocation (voir instructions sur le mél de convocation).

Épreuves de sélection

Les épreuves de sélection comportent :

- un examen écrit d'une demi-heure à 45 minutes :
 - épreuve de langues étrangères (un texte français court à traduire dans les deux principales langues étrangères qui seront étudiées dans le cadre du diplôme)
 - épreuve de synthèse d'un texte français
 - éventuellement épreuve complémentaire portant sur les bases de la discipline
- un entretien avec le jury de sélection, qui portera sur vos connaissances générales, vos aptitudes à préparer la formation postulée et vos motivations.

La réponse du jury vous sera communiquée par mél dans les jours qui suivent l'entretien (entre 5 et 10 jours selon les périodes).

Résultat de la sélection

Trois cas de figure pourront se présenter :

- vous êtes admis-e : dans ce cas vous recevez les instructions nécessaires à votre inscription à l'université
- vous êtes retenu-e en liste d'attente : cela signifie que vous ne serez admis-e à vous inscrire que si des candidats admis se désistent.
- Vous êtes refusé-e : vous en serez rapidement avisé-e par mél.

Les documents à apporter lors des épreuves de sélection

Lors de l'examen de sélection, vous devrez déposer au secrétariat les pièces suivantes :

- **L'original et 2 copies d'une pièce d'identité officielle** (carte d'identité, passeport, titre de séjour). L'original sera vérifié par le jury et immédiatement rendu à la personne convoquée.
- **2 copies du diplôme donnant accès à la formation** : s'il s'agit d'un diplôme étranger, vous devez fournir, outre la copie du diplôme, une copie de sa traduction officielle en français. S'il s'agit d'une attestation provisoire, il vous faudra fournir dans les meilleurs délais le diplôme officiel en cas d'admission.
- **Curriculum vitae avec photo en 3 exemplaires**
- **2 enveloppes affranchies** libellées à vos nom et adresse (l'une de format 16,2 x 22,9 affranchie au tarif 250 g -2,65 €-, l'autre de format 26 x 33 au tarif 500 g - 3,55 €- pour l'envoi des formulaires nécessaires à votre inscription ou au renvoi de vos documents si vous n'êtes pas admis-e).
- **Deux timbres** à 0,63 euros.
- **La liste de contrôle des pièces fournies** : ne remplissez que la partie qui vous est destinée.

Si vous êtes admis-e après avoir passé les épreuves de sélection, les documents et instructions nécessaires à votre inscription administrative à l'université vous seront adressés par les services centraux de l'université. Par ailleurs, vous serez convoqué-e par mél à participer à l'une des **réunions d'accueil et d'information pédagogique** qui auront lieu à l'IEE en juin/ juillet ou en septembre: vous rencontrerez alors les responsables pédagogiques qui vous donneront toutes les informations utiles sur les cursus et le déroulement des études. Tous les documents pédagogiques utiles (brochure des enseignements, fiches cursus, emplois du temps...) seront disponibles et téléchargeables sur le site de l'IEE.

LISTE DE CONTRÔLE DES PIÈCES FOURNIES POUR LE DOSSIER

Cochez les cases adéquates dans le cadre ci-dessous

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ : *Études européennes*

NOM, prénom :

Adresse mél :

Téléphone portable (ou fixe) :

Ne rien inscrire ci-dessous

PIÈCES FOURNIES

- Curriculum vitæ avec photo (3 exemplaires)
- Original et 2 copies de la pièce d'identité
- 2 copies du diplôme donnant accès (précisez) :
- et de la traduction légalisée le cas échéant
- 2 copies d'un diplôme de niveau supérieur au diplôme d'accès (précisez l'intitulé) :
- et de la traduction légalisée le cas échéant
- Copie d'attestation(s) d'emploi (précisez) :
- Autorisation de transfert "arrivée" visée par votre université d'origine, si nécessaire
- 1 grande enveloppe affranchie (500 g, 3,55 €) grand format 26 x 33 libellée à vos nom et adresse
- 1 enveloppe affranchie (250 g, 2,65 €) format 16,2 x 22,9 libellée à vos nom et adresse
- 2 timbres-poste à 0,66 €.